

Décembre 2022

PRIGONRIEUX

LE MAG N° 83

Bulletin municipal
de la Ville de Prigonrieux



ZOOM SUR...

EVOLUTIONS CLIMATIQUES

et ma Ville dans tout ça ?

S'il est important de lutter contre le changement climatique, il est aussi fondamental aujourd'hui d'en anticiper les impacts et de s'adapter à ses conséquences.

/P.3

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation de ce numéro par la mise à disposition d'informations ou de supports.



Olivier DUPUY - Maire de Prigonrieux

Chères Prigontines, chers Prigontins,

Après des années rendues difficiles par la pandémie, l'année 2022 aura vu des changements dans la vie et le comportement des personnes. Chacune et chacun a pu reprendre des activités en famille et entre amis et relancer ses projets. J'ai pu en discuter à de nombreuses reprises avec vous et les bénévoles des associations. Malheureusement, tous n'ont pas cette chance. Je pense ici au peuple ukrainien auquel nous devons, chacun à notre niveau, apporter notre soutien. Ce conflit en Europe nous rappelle notre devoir de mémoire.

Cette année, les projets de constructions de maisons ont été nombreux ce qui confirme l'attractivité de notre ville et le besoin de continuer à la développer pour y vivre encore mieux. Dans les changements de comportements, nous avons pu constater aussi malheureusement quelques incivilités nouvelles et une perte du respect et des valeurs citoyennes. Je suis persuadé que ces mauvaises habitudes, tout comme les résultats des dernières élections législatives, ne sont que passagères et seront corrigées grâce aux discussions lors de rencontres citoyennes.

Le contexte économique nous fait subir à tous une inflation importante, la ville n'y échappe pas. Tout comme un budget familial, nous gérons les dépenses de fonctionnement au plus juste pour nous permettre d'investir, poursuivre sereinement les projets en cours et entretenir notre patrimoine. Nous avons fait le choix de garder le même nombre d'éclairages de Noël, tout en diminuant la période d'illumination afin de conserver la magie des fêtes de fin d'année. Les éclairages LED sont peu énergivores. Pour maintenir dans de bonnes conditions les activités festives et associatives, les équipements municipaux sont mis à disposition des associations autant que nécessaire. Des consignes claires ont été données pour limiter au maximum toutes les consommations et les températures de chauffe des locaux ont été rationalisées.

Notre décision de poursuivre nos investissements permet d'assurer des chantiers aux entreprises locales. L'équilibre économique, sur le plan national, serait affecté par une forte baisse des investissements publics réalisés en grande partie par les collectivités territoriales. L'Etat et les différents partenaires financiers favorisent les projets économes en énergie avec des fonds spécifiques complémentaires aux aides traditionnelles. Nous travaillons à concevoir nos projets dans ce sens pour poursuivre la réduction de nos charges de fonctionnement et obtenir le plus d'aides financières possibles. Le nouveau restaurant d'enfants en sera la traduction. Les nouveaux besoins en matière de déplacements nous confortent dans l'aboutissement du chemin doux entre la vélo-route voie verte et le coteau de Peymilou. Grâce aux accords obtenus de propriétaires riverains, nous pourrions réaliser cette liaison en 2023 et lancer, en collaboration avec le Conseil Départemental de la Dordogne, les travaux de sécurisation de la RD13 aux abords de l'école de Peymilou.

Les projets de constructions des logements sociaux, nécessaires pour un grand nombre de familles, de personnes seules ou pour nos aînés, ont été retardés. Nous travaillons avec les bailleurs sociaux pour lancer au plus vite les travaux. La Résidence du Verger devrait être livrée fin 2024 et les logements rue Eugène Leroy fin 2025. La présentation plus détaillée de ces projets pourra être faite lors des prochaines réunions de quartiers début d'année prochaine. Nous travaillons également, dès maintenant, sur un autre projet dans le quartier du Farnier.

Le bien vivre à Prigonrieux et l'envie de s'y installer sont aussi conditionnés par l'accès aux soins. Depuis le début du mandat, de nombreuses actions sont menées avec la CAB pour mettre en avant les compétences de nos professionnels de santé, créer les liens entre eux pour améliorer le parcours de soins des patients, s'associer pour développer la prévention (Octobre Rose, Forum Habitat, santé mentale...), faciliter l'accueil des internes dans le bergeracois, promouvoir notre territoire dans les facultés de médecine, développer les maisons de santé et la télémédecine. Ces actions contribuent à rendre dynamique les offres médicales.

La citoyenneté reste une priorité que j'aborde régulièrement avec les jeunes Prigontins. Grâce à l'invitation du Sénateur Mérillou et au financement alloué par la ville, les jeunes élus de Prigonrieux ont pu aller visiter le Sénat afin de prendre conscience de l'importance de cette instance républicaine. Nos jeunes mènent de nombreuses actions sociales et solidaires sur la ville en partenariat avec le Lions Club de Bergerac dans le cadre de la lutte contre le cancer, avec les Resto du Cœur par l'achat de jouets et en participant à la plantation d'arbres en centre-ville et sur le coteau. Je les félicite pour leur engagement et souligne leur intérêt pour la vie municipale.

Pour finir, j'ai le plaisir de vous inviter aux vœux du Maire qui se tiendront le 6 janvier 2023, à 18 heures 30 dans l'Espace Socioculturel, en présence de l'ensemble du Conseil Municipal. Ce sera l'occasion d'échanger avec vous sur la vie à Prigonrieux et de passer un moment agréable en votre compagnie.

L'ensemble des élus et moi-même restons disponibles toute l'année lors de nos permanences en Mairie.

*Bonne et heureuse année 2023
Olivier DUPUY*

Sommaire

- ▶ Les évolutions climatiques p.3
- ▶ Rétrospective de l'année 2022, et les projets à venir p.6
- ▶ Dynamiser la Ville p.8
- ▶ Programme des associations p.10
- ▶ Expression des groupes p.11

ZOOM SUR...

LES EVOLUTIONS CLIMATIQUES

et ma Ville dans tout ça ?

S'il est important de lutter contre le changement climatique, il est aussi fondamental aujourd'hui d'en anticiper les impacts et de s'adapter à ses conséquences.

VERS UNE VIE PLUS DOUCE

Un des projets sur la commune est de relier la voie verte aux coteaux. Avec l'aide de la CAB, une chaussée pour les circulations douces (Chaus-sidou) sera aménagée afin de faire la jonction entre la route des Junies et la route de la Cacarotte en passant par la route de la Castagnaire, et la Route Départementale 34.

Ce type de voie permettra de partager la chaussée avec les différents usagers en privilégiant notamment la circulation des cyclistes.

Deux voies réservées aux cyclistes seront matérialisées au sol de part et d'autre de la chaussée, pour une circulation dans les deux sens. Les automobilistes pourront circuler en milieu de route, tout en pouvant déborder sur les bandes cyclables lors des croisements entre véhicules.

LES SERVICES TECHNIQUES SE METTENT AU « VERT »

Au quotidien, les élus et agents de la commune travaillent à la réalisation de projets d'ampleur qui bénéficient à tous pour longtemps.

Les agents du service espaces verts ont proposé et mis en œuvre la conception des massifs paysagers de la place du Groupe Loiseau. Tout en mettant en application des directives nationales concernant l'environnement, les agents ont conçu un fleurissement écologique et esthétique, nécessitant peu d'arrosage.

Le centre-ville fait également l'objet d'une redéfinition des espaces verts pour plus de visibilité des commerces.

Le travail des élus et des agents ne s'arrête pas là. Il faut entretenir le patrimoine au quotidien (ramassage des feuilles et nettoyage du centre-ville, tonte et entretien des stades, élagages...). L'entrée du cimetière du centre-ville est également en cours de rénovation, et les chemins DFCI (voies de défense des forêts contre l'incendie) sont entretenus régulièrement.

BIEN MANGER À LA CANTINE

Des élèves des différentes écoles ont été interrogés sur les repas à la cantine et le « bien manger ».

« Les repas sont différents de la maison. »

« On voit les aliments bio en lisant le menu. »

« En mangeant mieux, il y a moins de gaspillage. »

« On apprend à partager les plats et les quantités entre nous. »

L'ANTI-GASPI AU RESTAURANT D'ENFANTS

En 2022, tous les agents du restaurant d'Enfants ont pu se former à la thématique « anti-gaspi ». Un travail de tri des biodéchets a débuté en cette fin d'année, où les élèves des différentes écoles sont partie prenante, et se poursuivra en 2023. Un agent du Service Restaurant a été désigné référent anti-gaspillage. D'autres formations sur cette thématique sont également prévues pour l'ensemble des cuisiniers, aides-cuisiniers, agents de service et ATSEM en 2023.



Photo : SMD3

GESTION DES BIODECHETS

Loi biodéchets : vers une valorisation des biodéchets obligatoire pour tous dès le 1^{er} janvier 2024.

Les biodéchets correspondent aux déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...).

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages.

Pourquoi séparer les biodéchets du reste des déchets ?

La mise en décharge des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Le tassement des déchets provoque également la fermentation des déchets alimentaires dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère. Ce gaz a, de plus, un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂. De même l'incinération de ces déchets produit également des GES et notamment du CO₂ lors de leur combustion.

A l'inverse, la valorisation organique via le compostage, l'épandage ou la méthanisation permet de faire retourner au sol ou de transformer des matières organiques brutes en une matière valorisable, le compost ou le Digestat, adapté aux besoins agronomiques des sols. Dans le contexte actuel d'appauvrissement des sols en matière organique, il existe un réel besoin d'amendement organique naturel que les composts de biodéchets peuvent en partie combler.

Vers la généralisation du tri à la source des biodéchets

Le tri à la source des biodéchets, c'est à dire au plus près du lieu de génération chez les ménages comme dans les entreprises, est nécessaire pour détourner ce flux de déchets de l'élimination, et permettre un retour au sol de qualité par une valorisation agronomique de ces déchets biodégradables.

Le tri à la source généralisé pourra s'articuler autour de plusieurs axes avec : le déploiement de la gestion de proximité des biodéchets, le développement du compostage domestique ou du compostage partagé...

Le compostage domestique

Le compostage domestique consiste à mettre ses déchets de cuisine ou ses restes de repas dans un composteur. Contrairement aux idées reçues, le compostage domestique ne génère pas d'odeur. Il peut prendre plusieurs formes et s'adapter à divers milieux, en zone rurale comme en zone urbaine.

La gestion de proximité permet tout d'abord de limiter la production de déchets à traiter par le service public et de réduire la facture de gestion des déchets. Elle permet également de créer de la matière (du compost) qui permet de limiter les achats d'amendement organique. Le compost se présente comme un terreau qui peut être utilisé sur ses plantes de jardinage ou comme structurant sur le sol du jardin.

Ces déchets étant majoritairement constitués d'eau, le processus de compostage réduit par trois les volumes des biodéchets.

Enquête sur le compostage individuel

Afin de connaître les habitudes des Prigontins et apporter des solutions adaptées à notre territoire, merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour remplir anonymement le questionnaire ci-joint, ou directement sur le site internet en flashant le QR Code ci-contre.



ECLAIRAGE PUBLIC

Le diagnostic complet sur les installations de nos éclairages publics réalisé par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Dordogne (SDE24) pour notre commune, a mis en évidence une vétusté importante des installations, de l'ordre de 33%. Une convention a été établie avec le SDE24 afin de remplacer les éclairages énergivores par des lampes LED.



La volonté de la commune d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies, nécessite une réflexion sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.



La Municipalité a décidé, afin de répondre aux obligations de réalisation d'économies d'énergies, de réduire la période d'allumage des éclairages de Noël, tout en souhaitant conserver cette période festive de l'année. Les éclairages LED très peu énergivores vont également permettre de limiter les dépenses énergétiques.

Les éclairages de Noël sont donc cette année mis en service du 10 décembre 2022 au 6 janvier 2023 (au lieu du 1er décembre 2021 à mi-janvier 2022).

SERRE PÉDAGOGIQUE

La serre pédagogique de Prignonrieux située à côté du city stade a pour vocation d'éduquer entre autres les élèves de nos trois écoles à la nature et à son respect. Ici, les enfants apprennent d'où vient la nourriture, comment elle est produite et le chemin parcouru jusqu'à l'assiette. C'est un lieu très apprécié par les écoliers et les enseignants qui profitent de cet espace pour une pédagogie interactive et libre.

Nathalie, l'animatrice passionnée, apprend aux jeunes à jardiner (bêcher, biner, désherber, planter) à soigner les plantes, toujours par des méthodes naturelles, et à expérimenter en faisant des semis, des boutures, au soleil, à l'ombre... Ils observent alors les résultats de leur travail et ainsi vivent pleinement leurs apprentissages.

Les écoliers découvrent, les goûts et les odeurs. Ils portent fièrement les légumes ou fruits récoltés au restaurant scolaire qui les cuisine aussitôt ! Ils se familiarisent également avec le compostage et le tri en récupérant les épluchures et les restes à la cantine et ainsi sont sensibilisés au gaspillage.

Au printemps et en automne chaque semaine, une classe vient pique-niquer à la serre. C'est aussi un moment privilégié pour les enfants.

Deux fois par an la serre ouvre ses portes au public : la prochaine date à retenir est le 4 juin 2023 !

VERGER AGROÉCOLOGIQUE

Un verger agroécologique sera créé en partenariat avec la CAB en début d'année 2023, face à la future Résidence du Verger, autour de la serre pédagogique.

Une trentaine d'arbres seront plantés et serviront à la biodiversité. La plupart seront des essences anciennes, qui ont l'avantage de résister aux maladies courantes et de ne nécessiter que peu d'élagage. Le but étant de profiter d'une floraison quasiment toute l'année.

Cela sera un espace pédagogique pour les enfants des écoles qui se rendent à la serre régulièrement, qui pourra également servir à tous les administrés, comme lieu de détente.



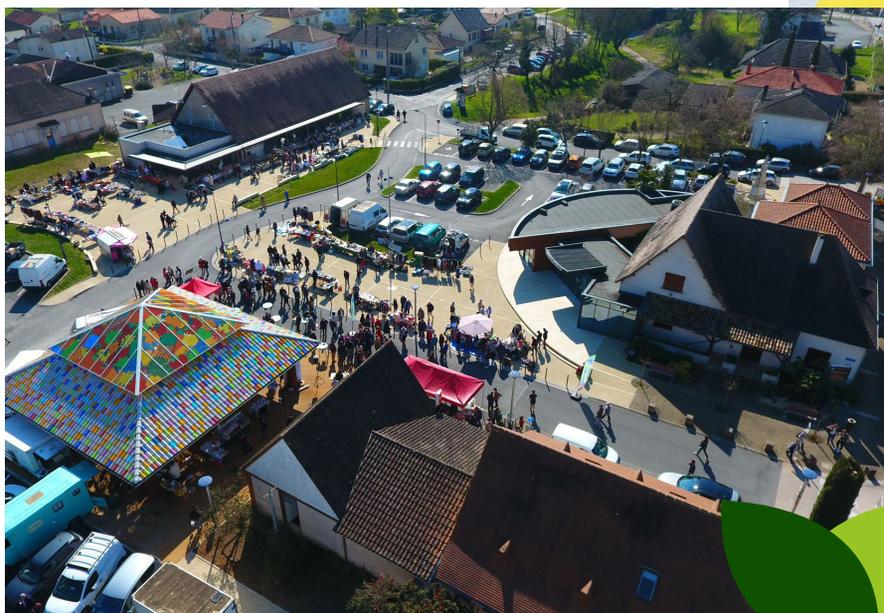
Notre jolie

PLACE DU GROUPE LOISEAU

La Place du Groupe Loiseau a été inaugurée le 4 septembre 2022 suite à l'achèvement des travaux et l'implantation de la Halle.

C'est un véritable lieu de rassemblement qui concrétise le souhait de la Municipalité de dynamiser le centre-ville et de permettre aux administrés de se retrouver lors de moments conviviaux.

Ce sont de nombreuses manifestations telles que les marchés hebdomadaires, les marchés gourmands, les vide-greniers, la fête de la musique, et tous les autres événements organisés par la mairie et par les associations qui profitent à tous. La Halle attire aussi les particuliers et les entreprises pour leurs événements privés.



RÉIMPLANTATION DU PIGEONNIER



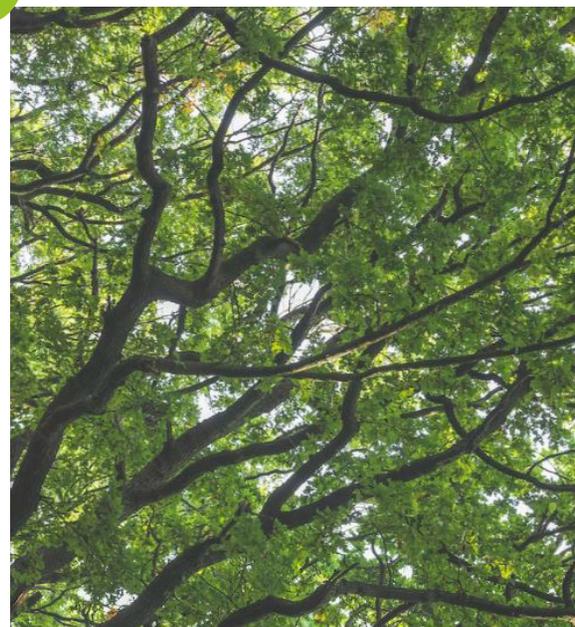
Le pigeonnier, un des emblèmes de la commune, a trouvé une nouvelle place sur un espace vert à l'entrée de ville, le long de la Route Départementale 32. Il est reconstruit dans le cadre d'un chantier-école par IDC Pro. Le prestataire a finalisé la couverture début novembre, et continue avec la réalisation des façades.

REPLANTATIONS D'ARBRES

Pour faire suite à l'obligation d'abattage des chênes de Peymilou, la Municipalité souhaite replanter des arbres.

Dans ce cadre, un avis a été demandé à l'Office National des Forêts (ONF), sur les essences d'arbres à privilégier en fonction de la nature du sol et de leur futur emplacement. Les pépiniéristes locaux seront prioritairement contactés pour l'achat des arbres sélectionnés.

La plantation des arbres sera organisée avec la participation des enfants de l'école de Peymilou en présence de l'ONF qui pourra en faire un moment pédagogique.



Notre nouveau SITE INTERNET

Le nouveau site internet a été mis en ligne le 4 juillet 2022.

La Municipalité s'est inscrite aux Trophées de la Communication 2022, et a concouru dans la catégorie « meilleur site internet des mairies de moins de 5 000 habitants ». La remise des prix a eu lieu à Paris le 25 novembre, et a permis à la collectivité de remporter la 4^e place. Laurence DELMAR, Adjointe au Maire en charge de la promotion de la ville, Marion SERRA-OGBONNA, Déléguée en charge de la communication et Mélanie ROSA, Responsable du service communication ont ainsi vu leur travail récompensé. Nous remercions également l'Agence Artifica pour leur collaboration.

Une newsletter est également envoyée par mail tous les derniers vendredis du mois, permettant aux administrés adhérents d'être au courant des dernières actualités et des événements à venir. Vous souhaitez la recevoir ? Cliquez en bas des pages du site internet (www.ville-prigonrieux.fr)... et laissez-vous guider !



ET 2023 ?

LE NOUVEAU RESTAURANT D'ENFANTS

L'architecte pour la création d'un nouveau restaurant d'enfants au groupe scolaire du centre-ville a été retenu. Ce dernier doit présenter un avant-projet sommaire dans les prochaines semaines. L'objectif étant de livrer ce restaurant à la rentrée de septembre 2024. Une esquisse et visuel plus approfondi seront présentés aux élus le 25 janvier 2023.

Ce nouveau restaurant scolaire sera implanté entre l'école maternelle et l'école élémentaire au niveau du centre de loisirs actuel.



L'HÔTEL DE VILLE

L'accueil de la Mairie a été réorganisé et l'espace optimisé afin de continuer à accueillir les administrés dans les meilleures conditions possibles, tout en assurant un lieu de travail optimal aux agents. Un bureau supplémentaire a également été créé.



LA RÉSIDENCE DU VERGER

Afin d'apporter des solutions de logements à loyers modérés adaptés aux seniors en centre-ville, à proximité immédiate des commerces et des services, la construction de 24 logements est prévue prochainement Route des Junies.

La consultation des entreprises, préalable à la construction de ces 24 logements à Prigonrieux, a eu lieu au mois de novembre.

Ce projet, porté par Périgord Habitat, s'inscrit dans le programme de l'équipe municipale et devrait voir le jour fin 2024.

LE CIMETIÈRE DE BLANZAC

La dernière phase de travaux au cimetière de Blanzac est lancée. La livraison est prévue dans le courant de l'année 2023.

Les élus Prigontins, le Président Français du comité de jumelage Prigonrieux/Charlemagne et leurs familles ont été reçus en juillet 2022 par la Présidente Québécoise du Comité de jumelage Louise ROSS, son époux, Léonard ROSS, pour une visite de la ville. Après un passage par la bibliothèque où trônait le journal Bergeracois le Démocrate Indépendant (abonnement offert par le Comité de Jumelage Prigonrieux-Charlemagne), la délégation a visité la ville de Charlemagne (parcs, maison d'enfance de Céline Dion, complexe sportif, centre de loisirs de Charlemagne où travaillent les jeunes Prigontins dans le cadre des échanges entre les deux villes). Si un jeune est intéressé pour faire un échange, il est invité à contacter la mairie.

Une cérémonie officielle a été organisée durant le séjour en soirée en présence du Maire de Charlemagne, Normand GRENIER et de son Conseil Municipal, où un échange de cadeaux a eu lieu entre les deux villes. Prigonrieux a offert une tuile bleue de la nouvelle halle ainsi que du vin des viticulteurs prigontins. Le Maire de Charlemagne a promis à cette occasion de revenir très bientôt à Prigonrieux.

En septembre 2022, quelques élus, un agent de la ville et des Prigontines ont représenté la commune lors du Creysstival en participant à une régates en canoés. Hélas, leur performance ne leur a pas permis de revenir avec l'équivalent du poids de l'équipage en bouteilles de vin. Cependant, leur élégance et leur bonne humeur ont fait sensation !

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES

Chaque année, les élus du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes participent à de nombreuses actions citoyennes et à diverses manifestations organisées sur la commune (dépot de gerbe lors des cérémonies, organisation du Vide Ta Chambre de novembre et vente de bonbons au profit des Restos du Coeur permettant l'achat de produits d'hygiène et de jouets pour les enfants, vente de jacinthes et de tulipes au profit de la lutte contre le cancer en partenariat avec le Lions Club de Bergerac, organisation du Carnaval...)

Le CMEJ a notamment participé à la campagne annuelle d'Octobre Rose. Cette opération est destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le dimanche 2 octobre 2022, les jeunes élus étaient présents sur le marché de Prigonrieux pour vendre des goodies au profit du Comité Féminin de Dordogne.

Certains projets sur lesquels les élus du CMEJ travaillaient depuis longtemps, ont pu se concrétiser cette année. Deux boîtes à livres ont été installées (une en centre-ville et une à Peymilou) ainsi qu'une boîte à graines à l'entrée de la serre pédagogique. La construction d'un mur de Street Art dans le parc de la Serre Pédagogique se finalise également. Les membres du CMEJ travaillent aujourd'hui avec des artistes pour le choix et la réalisation d'une fresque axée sur le développement durable.

Les 24, 25 et 26 octobre 2022, l'ensemble des 15 Conseillers Municipaux d'Enfants et de Jeunes a pu se rendre à Paris et arpenter la Seine en Bateau Mouché, se promener sur les champs Élysées, visiter le musée Grévin,.... Sur invitation de Monsieur le Sénateur Serge Mérimou et en sa présence, ils ont été reçus et ont bénéficié d'une visite guidée du Palais du Luxembourg. Les jeunes élus du CMEJ tenaient à remercier très chaleureusement Monsieur le Sénateur, ainsi que ses collaborateurs, pour leur invitation et la disponibilité dont ils ont fait preuve lors de cette journée.

Les prochaines élections du CMEJ sont prévues les 19 et 20 octobre 2023.



DES ASSOCIATIONS

PROGRAMME

PRIGONRIEUX FOOTBALL CLUB

Un repas est prévu en avril 2023, un tournoi à l'Ascension (week-end du 18 mai 2023), et un tournoi le samedi 10 juin 2023 à noter dans vos agendas !

COMITE DES FÊTES DE PEYMILOU

- 1er mai 2023 : omelette à l'aillet
- 21, 22, 23 juillet 2023 : fête annuelle de Peymilou avec balade en moto
- 4 septembre 2023 : course cycliste en mémoire à Patrick DELMONTEIL
- 7 octobre 2023 : repas moules/frites

RUGBY CLUB PRIGONTIN

Le Rugby Club Prigontin évolue en championnat Régional 3 de la Ligue d'Aquitaine ; à la moitié des matchs aller 2 victoires et 1 nul. L'objectif est de se qualifier et d'accéder en Régional 2 pour la saison 2023/2024. En 2023 nous espérons pouvoir refaire notre bodega début aout.

LA BANDE A MICHEL

Une troupe de comédiens plus motivée que jamais et plus étoffée, «La Bande à Michel», vous propose un grand coup de balai sur l'actualité les :
- 25 février 2023, 3 mars 2023, 5 mars 2023, 11 mars 2023, 18 mars 2023
A l'Espace Socio- Culturel.

PHOTO CLUB PRIGONRIEUX

Le Photo Club en 2022...

Nous avons obtenu de nombreuses distinctions aux challenges de la Fédération en Aquitaine et notre exposition itinérante « Rêveries Photographiques » a rencontré un grand succès (Lamonzie, Montfaucon, La Force, Saint Seurin, Fondation John Bost...)

En 2023, nous développerons notre créativité en collaboration avec les autres associations et communes de la région.

Nos rencontres ont lieu les second et quatrième mardi de chaque mois et certains mercredi, à la demande. *Contact : Michel Brioul - 06 86 44 65 56*

AMITIE ET COOPERATION FRANCE CAMEROUN

Notre association a pu renouer pleinement avec les manifestations en 2022. En 2023 elle va reprendre ses missions au Cameroun. Une délégation va partir pour une durée plus longue que les fois précédentes (environ 30 jours au lieu des 12 habituels) en début d'année.

En 2023 l'association a l'opportunité, pour la première fois, de célébrer la Fête Nationale du Cameroun, le 20 Mai à l'Espace Socio-Culturel (repas aux saveurs du Cameroun, et danses du Cameroun)

Nos manifestations récurrentes :

2 Juillet 2023 : Vide grenier dans le verger du Complexe Sportif

20 Août 2023 : Vide armoires à l'espace socio culturel et place Loiseau

9 Septembre 2023 : Rencontre de rentrée au siège de l'association

19 Novembre 2023: Foire aux livres et aux multimédias, espace socio culturel

Vous pouvez finir cette année 2022 et commencer 2023 dans la convivialité en participant à notre réveillon du 31 Décembre (*inscription au 06 79 33 75 35*)

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Toutes les semaines le club organise : des marches de 5 km environ d'une durée de 1 h 30, des cours informatiques personnalisés tous les mardis après-midi, des cours de danse pour une personne (madison, batchata, tarentelle, tangosolo, etc...) et des danses pour les couples (valse, tango, etc...) organisés par des bénévoles de l'association. Une fois par semaine, un après-midi belote ou jeux de société à la salle de l'Age d'Or, agrémenté d'un goûter offert par le club... Un très bon moment de convivialité.

Toutes les informations : www.ville-prigontin.fr

PRIGO-RANDO

Les randonnées ont lieu les 1er et 3ème jeudis et le 3ème dimanche de chaque mois. Elles se terminent par un moment convivial autour d'une collation.

Les randonnées sont ouvertes à tous moyennant une cotisation annuelle de 18 €. Une participation de 5 € est demandée pour couvrir les frais d'assurance pour toutes celles et ceux qui veulent venir marcher de façon occasionnelle.

Une sortie sur une journée est prévue le 30 avril 2023 à CASTELNAUD LA CHAPELLE et celle sur 3 jours est prévue les 27-28-29 mai 2023 dans le GERS.

De plus, PRIGO RANDO est souvent sollicitée pour organiser des randonnées pour d'autres manifestations, comme le 1er mai à PEYMILOU, le Festival de la Claque, la Fête de la Rivière, Octobre Rose ou le Téléthon.

Renseignements au 06 07 55 74 62 ou jean-rene.pallas@sfr.fr

N'hésitez-pas à consulter le site : prigo-rando.e-monsite.com

BEE HAPPY

L'association Bee Happy a été créée afin de proposer et promouvoir nos activités autour du bien-être, du développement personnel, de la gestion du stress telles que : la sophrologie, le taichi chuan et les chi kong, les massages bien-être, le yoga du rire, les relaxations sonores ainsi que d'autres disciplines associées visant à l'épanouissement et au bien-être individuel et collectif.

Nos activités : -1 dimanche par mois l'atelier : « Dimanche Bien-Être à Prigontin » : toute une journée pour se relaxer, apprendre des techniques et des gestes anti-stress simples à mettre en place.

Lieu : Espace Socio-culturel (10H00 à 17H30)
Toute l'année à Prigontin :

- Séances individuelles de SOPHROLOGIE, MASSAGES BIEN-ÊTRE, TAÏ CHI CHUAN-CHI KONG

Aussi : qualité de vie au travail (QVT) et prévention des risques psychosociaux (RPS).

Pour tous renseignements :

Contact : Corinne Gaudin

Tél: 06 15 89 93 86

E-mail: beehappy24130@gmail.com

CLUB BIEN-ÊTRE

Le Club Bien-Etre est un yoga de l'énergie, une parenthèse de détente, de bien-être et une prise de conscience du corps et du souffle. Il y a 3 cours par semaine : le lundi de 18h à 19h, le mercredi de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15.

Contact : *Mme Aline GENESTE au 05 53 58 51 64*
| 1 route de Sabatie 24130 Prigontin
Mail : guy.geneste@orange.fr

UNION DES CYCLISTES PRIGONTINS

Le nombre d'adhérents est de 114 en 2022. Les sorties se font le dimanche matin pour des parcours prévus à l'avance allant de 50km à plus de 100km suivant le niveau de la personne et la période de la saison.

Il existe 3 groupes de niveau pour permettre à chacun d'y trouver son compte. Pour ceux qui le veulent des sorties en semaine se font les mardis et jeudis. Pour l'année 2023 les prévisions sont :

- 29 janvier 2023 : Vin chaud à la salle des associations

- Weekend de l'ascension une sortie sur 4 jours est à l'étude.

- Des sorties décentralisées sont proposées 3 ou 4 fois par an.

Cette année le club proposera aux volontaires de participer à la cyclo : L'ariégeoise.

D'autres Cyclos plus proches seront également proposées : La Périgourdine et la Limousine. L'UCP a aussi son repas de fin d'année généralement début septembre.

Vous pouvez suivre toutes les activités en vous rendant sur le site du club :

<https://www.ucp24.fr/>

LES PLEIADES

Le club d'astronomie se réunit en fonction de la lunaison (voir le site Internet de l'association : www.euroset.fr/les-pleiades/actuclub.htm)

Au programme :

Observations des planètes et du ciel profond avec les instruments de l'association, apprentissage des constellations, apprendre à se servir d'un télescope, apprentissage et découverte de la «Vie» stellaire. En cas de mauvais temps, projection de vidéos et photos d'astronomie, actualité du ciel, dans la salle des associations, rue Jacques Prévert à Prigontin. Inscriptions toute l'année. Nuit des étoiles prévue le 11 août 2023

GIRLS AND BOYS COUNTRY ROAD

Les cours de country se font le jeudi soir de 18h à 19h (débutants) et de 19h à 20h (confirmés), dans l'Espace Socio-Culturel.

Les 2 premiers cours sont gratuits.

Au programme de 2023, deux bals :

- dimanche après midi 12 février 2023

- dimanche après midi 30 avril 2023 avec un chanteur..

Tél de la présidente : 06 88 22 79 27

NOS CENTENAIRES

Cette année les élus ont souhaité mettre à l'honneur les centenaires Prigontines au nombre de quatre, lors du goûter des aînés organisé le 18 décembre 2022, en leur offrant un bouquet de fleurs.

Pour celles n'ayant pas eu la possibilité de se rendre sur place, les élus prévoient un déplacement à leur domicile.

2022 a été une année marquée par l'aboutissement d'un certain nombre de projets initiés ou poursuivis depuis notre élection : fin des travaux de la place du Groupe Loiseau, construction de la halle, réaménagement de l'hôtel de ville, travaux au complexe sportif (mains courantes, réseau d'eau). Cette volonté d'investir continue à nous animer mais nous devons le faire en tenant compte des nouvelles contraintes économiques. Ainsi, le choix de remplacer sur 10 ans (budget de 400 000 €) le tiers des éclairages publics permet d'allier cette nécessité d'investissement et de limiter les dépenses futures d'énergie. Cela traduit également notre volonté, inscrite dans notre programme, de respecter l'environnement.

2023 verra le démarrage des travaux du futur restaurant d'enfants, de la résidence du Verger adaptée aux seniors et l'acquisition de réserves foncières pour de futurs projets structurants. Nous mettons tout en œuvre pour que ces investissements bénéficient de l'attribution de subventions et notamment du fond vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires ruraux.

Lors de la campagne, nous avons annoncé que, pour permettre le développement de notre collectivité, le taux communal de la taxe foncière augmenterait tous les ans d'un point. Face à l'inflation qui nous touche tous, notre groupe a décidé de geler ce taux pour 2023. Cela ne sera pas sans conséquence sur les finances de notre cité et la sobriété devra être le maître-mot de cette nouvelle année. Comme vous tous, la ville subit de fortes hausses de ses dépenses (gaz, électricité, achat de matières premières pour la cantine, etc...) et devra réviser certaines prestations facturées.

2023 devrait être aussi l'année du changement du mode de collecte des ordures ménagères. A une large majorité, le conseil municipal a fait le choix de maintenir le service en porte à porte dans l'objectif de faciliter le quotidien de nos concitoyens et ce malgré l'impact financier que cela engendre.

Toute l'équipe d'Ensemble, dynamisons Prigonrieux vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et reste à votre écoute !



PRIGONRIEUX NOTRE VILLE

Les élus du groupe Prigonrieux Notre Ville demeurent toujours présents dans la Vie Municipale et s'intègrent dans les décisions municipales. Nous participons aux diverses commissions et restons toujours force de proposition au sein de l'équipe des conseillers. Nous y recevons une écoute attentive dans un climat de bienveillance collective.

Nous sommes, comme vous tous, très préoccupés par la conjoncture économique malmenée par la succession d'évènements que nous subissons ces derniers mois. Nous sommes tiraillés entre la nécessité de porter l'investissement, pour soutenir l'activité, et la gestion financière d'un futur de plus en plus incertain. L'inflation importante qui impacte notre pouvoir d'achat, la hausse des taux de crédit, la transition écologique inéluctable doivent être des éléments déterminants dans nos choix qui impacteront le futur de tous les Prigontins. C'est pour cela que nous voulons participer aux échanges et apporter nos réflexions dans un climat de sérénité et d'apaisement tout en restant bien entendu à votre écoute.

A l'approche de cette fin d'année, nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année afin d'y trouver de la joie, de la légèreté et du réconfort dans cette période tourmentée.

Catherine Arnouilh, Cécilia Cornet, Pascal Alvarado, Manuel Gervilla, Jean-Louis Lanau.

Joyeuses FÊTES

Tous les membres de l'équipe Municipale et tous les agents vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et une excellente année 2023.

La cérémonie des Voeux du Maire aura lieu le vendredi 6 janvier.



OCCITAN

*Bona annada plana granada,
E froças acompanhada,
Ambe tot ço que fau.*

*Que l'an nouveau soit
fructueux et prospère,
Qu'il soit suivi de nombreuses
autres années,
Avec tout ce qu'il faut.*

2023

06/01 : Voeux du Maire
14/01 : Vente de Jacinthes
19/03, 08/05, 17/06, 11/11 :
Cérémonies commémoratives
25/03 : Carnaval
02/04 : Nouveaux Prigontins
12/05 : Soirée des associations

04/06 : Prigont'arts
+ PO Serre pédagogique
09/06-10/06 : ... Festival de musique
23/06 : Soirée gourmande
03/09 : Forum des associations
08/09 : Fête des lauréats

10/09 : Midigourmand
17/09 : Fête de la rivière
+ PO Serre pédagogique
07/10 : Marche Octobre Rose
26/11 : Vide ta chambre
08/12-10/12 : Marché de Noël
17/12 : Goûter des aînés

Papier certifié

